

DATE DE CONVOCATION : 14 avril 2026
DATE D’AFFICHAGE : 14 avril 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 21
NOMBRE DE VOTANTS : 23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 AVRIL 2026 à 19h00

PRÉSIDENTE DE SÉANCE : Monsieur Eric BLIN, Maire

SECRETARE DE SEANCE : Madame Carole BOSQUET

PRÉSENTS : M. MARIE Freddy, Mme TEMPERVILLE Christine, M. DEU Yannick, Mme GUILBERT Maggy, M. BERTHELEMY Matthieu, Mme BOSQUET Carole, M. COUSIN Jean-Marie, Mme DARSY Nadia, M. DUCATEZ Nicolas, M. LECAT Gilles, Mme LEGRAND Delphine, M. LEHMANN Wolfgang, Mme LISE Juliette, M. VANGROOTENBRUELE Alvin, Mme VOET Evelyne, M. AVART Jean-Luc, M. BUCKMAN Rudolph, Mme CADET Delphine, M. DESCHODT Daniel, M. DUCROCQ Joël.

ABSENTS : Mme GUILBERT Valérie (procuration à M. BLIN Eric), Mme LEBLANC Vanessa (procuration à M. DEU Yannick).

N°2026/014 VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR

L’assemblée délibérante doit établir son règlement intérieur dans les six mois suivant son installation.

Ce règlement fixe notamment :

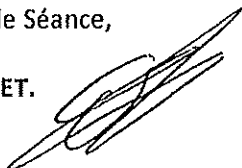
- Les modalités de présentation, d’examen et la fréquence des questions orales (art. L2121-19 du CGCT) ;
- Les modalités du droit d’expression des conseillers municipaux n’appartenant pas à la majorité lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la Commune ; un espace étant réservé à la communication de l’opposition (art. L2121-27-1 du CGCT).

Le Conseil,
Après délibération
Et vote, à l’unanimité,

- Valide le règlement intérieur, ci-annexé.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.

La Secrétaire de Séance,
Carole BOSQUET.



POUR COPIE CONFORME
Le Maire,
Eric BLIN.

